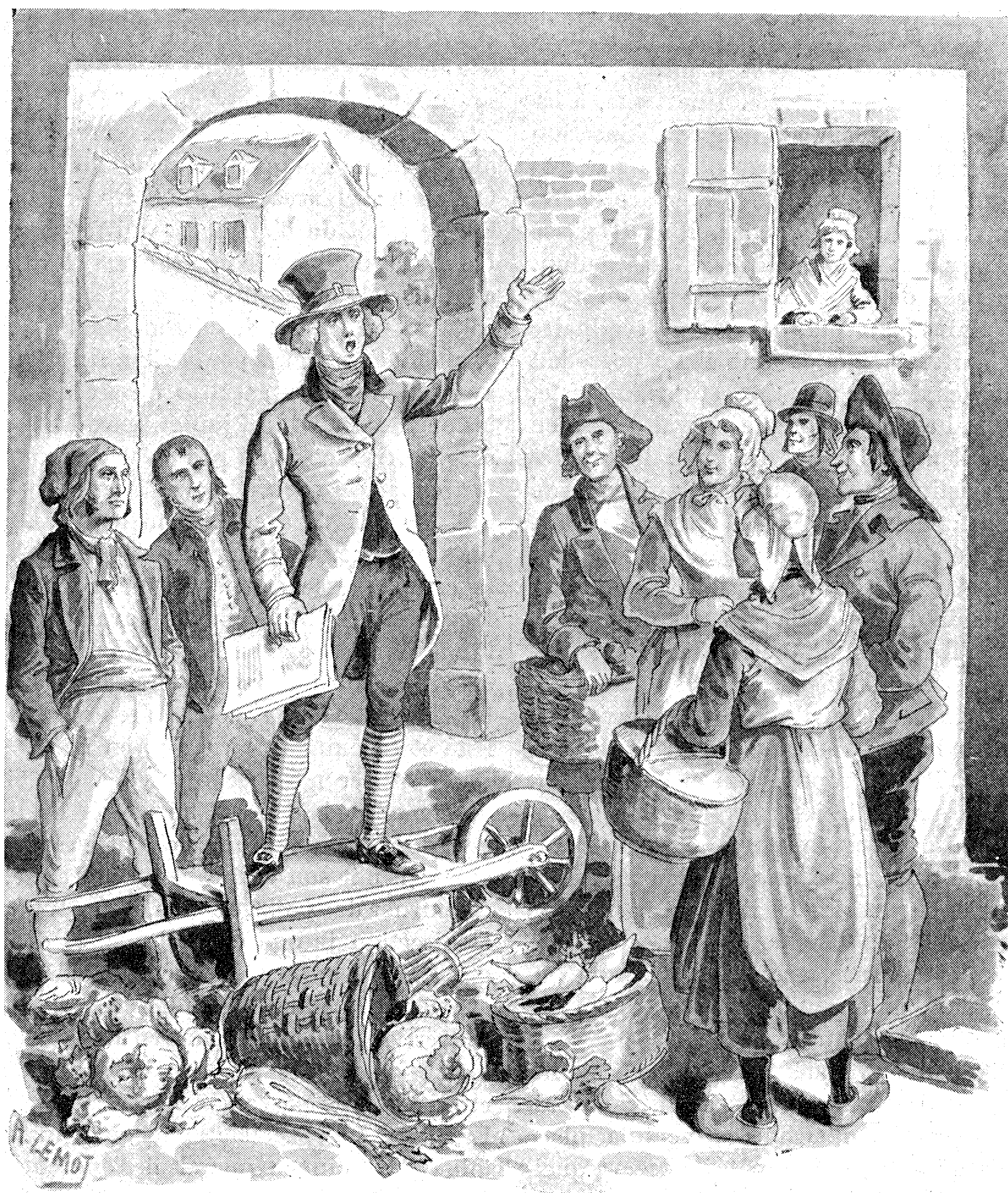
LES CONTEMPORAINS



ANGE PITOU (1767-1846), CHANTEUR DES RUES SOUS LA RÉVOLUTION

I. PITOU ARRIVE A PARIS (1789) (1)

Le 21 octobre 1789, de bon matin, entrait à Paris, par la route de Versailles, un grand garçon d'une vingtaine d'années, brun, de tournure élégante, avec un nez un peu fort, planté au milieu d'un visage

(1) Nous avons suivi pour cette biographie l'ouvrage très consciencieux et documenté de M. Fernand Engerand : *Ange Pitou, agent royaliste et chanteur des rues*, in-8°, Paris. Leroux, 1899.

agréable et singulièrement animé. La poussière qui couvrait ses souliers et ses bas, et davantage la petite valise qu'il tenait à la main, attestaient qu'il venait de faire un assez long voyage. Il arrivait de Chartres, en effet, et, comme tant d'autres, venait à Paris chercher fortune. Une tante, à laquelle était échu le soin de son éducation après la mort de ses parents, de pauvres paysans dunois, avait rêvé de faire de lui un prêtre; en conséquence, il avait passé quelques années au collège de Châteaudun, ville près de laquelle il était né en 1767 (à Valainville), puis au grand séminaire de Chartres; mais comme il ne possédait aucune espèce de vocation, et que, du reste, il avait lu Voltaire et ne croyait guère en Dieu, il avait bientôt laissé là les études ecclésiastiques, et avec huit louis en son gousset, quelques hardes et un grand poème dont il était l'auteur, les *Voies de la nature*, Louis-Ange Pitou avait pris à l'improviste le chemin de Paris. Sa fortune était maigre, puisqu'il la portait tout entière avec lui, mais il ne doutait pas qu'un sort heureux lui fût réservé quelque jour. Il avait au surplus la tête remplie des idées de son époque, il était républicain et désirait fort prendre part à la régénération de l'humanité, qui avait commencé récemment.

De se trouver à Paris le plongeait dans le ravissement, bien qu'il ne sût pas encore sous quel toit s'abriter le soir, et il s'en allait par les rues, au hasard, musant aux boutiques, admirant toutes choses de ses grands yeux étonnés.

Dix heures venaient de sonner à Saint-Philippe-du-Roule et il descendait du rond-point des Champs-Élysées vers la place Louis XV, quand de ce côté il observa quelque tumulte. C'était une foule désordonnée d'hommes et de femmes de mauvaise mine. Quelques-uns chantaient on ne sait quel refrain, les autres hurlaient et le jeune homme remarqua surtout un débardeur du Port au Blé qui portait au bout d'une perche certain objet informe et rouge. Il s'approcha et reconnut avec effroi dans la chose rouge une tête coupée d'où le sang ruisselait.

Le matin encore, cette tête appartenait à un boulanger de la rue de la Juiverie dont le peuple avait fait bonne justice pour le punir d'avoir prié une femme d'attendre, avant d'être servie, que la septième fournée de ce jour-là fût achevée, les six autres ayant été déjà livrées aux chalands. La femme se mit en colère, ameuta les gens oisifs qui ne manquaient pas dans la rue. On hurla : « L'accapareur à la lanterne », et l'on se saisit du boulanger, qui fut pendu. Un garde national le détacha pour lui trancher le col, et c'est sa malheureuse tête, coiffée d'un bonnet de mitron, que l'on promenait à cette heure par la ville. Ange Pitou avait bien lu les gazettes qui racontaient les événements du 14 juillet, ceux des 5 et 6 octobre, il n'en avait pas été beaucoup affecté, mais le spectacle sinistre et imprévu qu'il se trouvait avoir devant les yeux jeta un grand trouble dans son esprit. Était-ce là cette sagesse du peuple dont les idéologues et les philosophes lui avaient vanté l'indéfectible bon sens? Ce triomphe de la canaille était-il donc le gouvernement de la démocratie?.... Ange Pitou redevint royaliste et recommença à croire en Dieu.

De songer n'empêche pas d'avoir faim; or, le nouvel arrivant ne savait de quel côté diriger ses pas; mais c'était un homme avisé; il mit son chapeau sur sa canne, le fit tourner deux ou trois fois et s'en fut dans la direction indiquée par la corne droite, qui était celle du Quartier latin. Là-haut, rue Saint-Jacques, à l'hôtel Henri IV, il s'inscrivit comme étudiant en théologie, se nicha « près des faubourgs du Paradis » et alla ensuite passer la soirée au Théâtre Français. Le spectacle l'enchanta, mais sa joie fut diminuée quand il s'aperçut, en sortant, qu'on lui avait volé trois louis.

Cette première journée passée à Paris eût paru à tout autre de mauvais présage : un Romain s'en fût peut-être revenu chez lui. Pitou demeura à Paris. Il fit à l'hôtel la connaissance d'une vieille dame de sa province, qui s'intéressa beaucoup à lui et le recommanda à divers hommes de lettres, Fabre d'Églantine entre autres, dont il

reçut des encouragements, et Brune, le futur maréchal, alors journaliste. De ses hautes relations il conçut les plus grandes espérances et s'en fut au Palais-Royal, dans le dessein d'y faire emplette de quelque bijou pour sa protectrice. Il n'y rencontra par malheur, qu'un adroit filou, par qui il se laissa dépouiller du reste de son argent.

Malheureusement Pitou n'était pas à bout de peines : le soir même l'hôtelière lui présenta sa note, et le lendemain ses chemises, ses vêtements quelques jours plus tard, durent prendre le chemin du Mont de Piété. Un autre eût désespéré de l'avenir; lui garda confiance en la fortune, et il fit bien, car la capricieuse déesse le prit par la main peu de jours après et ne l'abandonna pas de quelques années, non sans l'entraîner, à vrai dire, par des sentiers accidentés. Brune l'attacha au *Journal général de la cour et de la ville*. Pitou était journaliste.

II. PITOU JOURNALISTE
LE MANDAT DE LA REINE — LA TERREUR

Le *Journal général de la cour et de la ville* avait été fondé en septembre 1789, par un ancien acteur génevois du nom de Gautier, dit Syonnet, associé avec Brune. Ses bureaux étaient installés dans la rue Percée-Saint-André-des-Arcs, en ce coin pittoresque du faubourg Saint-Germain, aux trois quarts transformé aujourd'hui, et qui, à l'époque de la Révolution, était un peu ce qu'est devenu depuis lors le quartier du Croissant, c'est-à-dire le centre de production, tout au moins le marché général des journaux. Et Dieu sait si, depuis quelques mois, les gazettes s'étaient multipliées à Paris comme dans toute la France. Elle se vendaient dans la rue, et les colporteurs en criaient le titre, y ajoutant le plus souvent un sommaire enrichi de la manière la plus fantaisiste.

Mais Gautier tenait pour le roi, tandis que Brune était dans le sens de la Révolution. Leur association ne pouvait donc donner à la feuille, dans le début, qu'une note assez terne; il n'en fut plus de même lorsque Gautier fût parvenu à affermir son influence ; Brune abandonna la place en décembre 1789, et la gazette devint un des plus combatifs des journaux royalistes. On la connaissait sous le nom de *Petit Gautier*, à cause de son directeur, et le tirage en était considérable. Par l'organe de plusieurs centaines de colporteurs, son titre retentissait incessamment dans la ville, et son succès fut tel qu'elle devint en peu de temps un objet de haine particulière pour les révolutionnaires. Aussi la brûla-t-on souvent dans les cafés du Palais-Royal et dans les tavernes; il n'était pas rare que les rédacteurs fussent assaillis dans la rue, et quand un vent d'émeute soufflait sur Paris, c'était un jeu pour la populace surexcitée d'envahir les bureaux du *Petit Gautier* et de tout piller. Devant les assaillants, rédacteurs et commis s'enfuyaient comme ils pouvaient, tandis qu'une soldatesque effrénée dévalisait les bureaux, s'amusait à bourrer ses fusils avec les chandelles, et à tirer dans les glaces et dans les meubles (1) », sans oublier, bien entendu, de forcer les tiroirs.

Ce fut une noble et dangereuse carrière que celle de journaliste à l'époque de la Révolution, — nous entendons celle des défenseurs du bon ordre et de la paix sociale, — et d'aucuns y moissonnèrent des lauriers aussi glorieux que ceux que l'on remporte dans les combats. N'était-ce pas un champ de bataille, après tout, que Paris en ce temps-là? Quels dangers n'y courait-on pas ? Chaque jour paraissaient de véritables listes de proscription, et les feuilles avancées ne cessaient de dénoncer à la vindicte populaire les écrivains assez courageux pour les combattre : tous étaient voués à la lanterne, on les y accrochait de temps en temps; on les rouait de coups, on les assassinait aux coins des rues, en attendant que la guillotine fût leur partage.

Ange Pitou s'était jeté dans la lutte avec toute la foi d'un néophyte; sa tâche était néanmoins assez simple : rendre compte

(2) *Une vie orageuse*, par ANGE PITOU, t. Ier, p. 54

succinctement des débats engagés devant le tribunal criminel du Châtelet; aussi bien ne put-elle longtemps suffire à son activité. et le procès du malheureux marquis de Favras, condamné à mort pour avoir rêvé d'arracher le roi à la domination de l'Assemblée, lui fournit-il bientôt l'occasion de donner quelque notoriété à son nom. Ce fut par deux petites brochures publiées au printemps et à l'été de 1790. Pitou y donnait une preuve de son ardent royalisme ; la seconde, courageusement signée : « Pitou de Valainville », attira sur son auteur l'auguste attention de la reine; quelques jours après, il fut mandé aux Tuileries.

Nous laissons à penser sa joie et son orgueil lorsque, le 9 juin, Ange Pitou fut introduit devant Marie-Antoinette; combien il fut confus aussi de recevoir ses félicitations pour le dévouement qu'il avait montré à la cause royale. La reine l'interrogea sur sa famille et sur sa position, l'engagea à demeurer fidèle à la cause par lui si noblement embrassée; puis, saisissant les brochures consacrées à Favras, elle lui fit lire à haute voix le passage où il se déclarait prêt à défendre jusqu'à la mort la religion et la monarchie, et lui demanda s'il était disposé à persister dans de pareils sentiments. Ange Pitou le jura. Alors la reine lui donna son portrait en miniature et un mandat écrit de travailler à la défense du trône; sa tâche serait surtout de lancer des publications de toutes sortes; le roi en payerait les frais; un traitement de 6000 livres lui était en outre accordé, dont il reçut aussitôt le premier trimestre. Troublé, ravi, enthousiasmé par la confiance et la bonté de la reine, Pitou se retira, à jamais conquis.

« Travaillez, unissez-vous à nos amis, et que nos amis s'unissent à vous pour le maintien de la monarchie et du sceptre dans la maison de Bourbon, disait le mandat, contre la révolution, l'anarchie et le démembrement de la France. Probité, fidélité, constance, dévouement sans bornes. La France, le roi et ses successeurs sont solidaires des avances à faire pour cette cause sacrée. L. A. »

Le jeune homme avait accepté une tâche aussi noble que périlleuse, mais jamais serment ne fut mieux tenu que le sien, et, durant la longue tourmente qui bouleversa la France et fut si fertile en dévouements, héroïques, nul ne fut plus fidèle, plus persévérant, plus dévoué que le petit écrivain, sans sou ni maille, qui venait d'engager sa foi entre les mains d'une reine.

De ce jour commença pour lui la publication d'une série de brochures et de pamphlets, dont il est assez malaisé de suivre la trace au milieu du nombre incalculable d'écrits qui virent la lumière en ce temps. Tout cela était imprimé, vendu ou distribué aux frais du roi, et sans nom d'auteur, pour la plupart, car il eût été d'une folle témérité de s'offrir bénévolement aux colères de la canaille maîtresse de la rue. Pitou fustigeait sans relâche les meneurs de la Révolution, Mirabeau, La Fayette (1), le duc d'Orléans et tous les autres; plus d'une fois même, durant la longue agonie de la royauté, il lui arriva de morigéner le roi pour la faiblesse de sa volonté.

Entre temps et sans cesser sa collaboration au *Petit Gautier*, il écrivait au *Courrier extraordinaire ou le premier arrivé* de Duplain de Sainte-Albine, et bientôt même (1791) au *Journal des Mécontents*. Son incessante tâche de publiciste avait affiné son style, qui avait acquis de la vivacité, de la souplesse et un assez remarquable esprit satirique.

Cependant, les temps devenaient de plus en plus mauvais; la Révolution continuait son œuvre, et les ruines s'amoncelaient autour du malheureux roi qui ne savait pas se défendre; alors Pitou, malgré les dangers qu'il courait, se fit « observateur » pour le service royal; il entra dans la garde nationale, en même temps que bon nombre de royalistes, qui, par ce moyen, espéraient donner à la monarchie autre chose qu'un appui moral, et il commença de fréquenter assidûment les tribunes de l'Assemblée, les réunions politiques et les clubs, se mêlant

(1) Voir *Contemporains*, n° 82.

aux pires sans-culottes et faisant son profit de tout ce qu'il voyait et entendait, à la fois pour ses journaux et pour la police du château. C'est ainsi qu'il assista à des embauchages pour les plus ténébreuses besognes et qu'il reçut même un jour 12 francs pour insulter le roi.

Au 20 juin, lors de la première invasion du palais, Pitou, en garde national, se trouvait aux Tuileries; il était même de ceux qui entourèrent la reine et le dauphin dans la salle du petit billard. Leur énergique contenance et l'attitude de Marie-Antoinette en imposèrent cette fois aux mutins, et la royauté fut sauvée, salut éphémère qui eût pu devenir durable si Louis XVI avait eu la force de diriger le mouvement d'opinion qui se produisit alors en sa faveur; mais, devant la perpétuelle agitation de la rue, la conspiration flagrante des députés et l'argent répandu à flots parmi la populace la plus vile, le roi resta sans vigueur et sans résolution. Les hommes des clubs avaient appelé à leur aide les massacreurs de Marseille, et l'émeute du 10 août emporta bientôt la monarchie, comme le flot entraîne une épave un jour de tempête. En cette journée mémorable, Ange Pitou prit part à la défense des Tuileries, et il ne dut qu'à la Providence de ne pas partager le sort de son confrère, l'héroïque Suleau, qui fut égorgé par Théroigne de Méricourt au coin de la rue Caumartin.

La monarchie renversée, tous ceux qui tenaient au roi furent menacés des plus terribles vengeances; dès le 12 août, les journalistes étaient décrétés d'arrestation; déjà leurs bureaux étaient pillés et leurs presses distribuées aux feuilles révolutionnaires. Le *Petit Gautier* et le *Courrier extraordinaire* partagèrent le sort commun; Duplain de Sainte-Albine fut enfermé aux Carmes, et Gautier ne tarda pas aussi à être arrêté. Pareille aventure était vraisemblablement réservée à Pitou si moyennant 15 000 livres, il ne s'était ménagé une retraite sûre et dans laquelle il offrit généreusement asile à plusieurs de ses confrères, Nicole, Cassat, Leriche, de la Salle, l'ancien directeur du *Journal des Mécontents*.

Pendant plusieurs semaines, durant lesquelles les massacres les plus horribles ensanglantèrent les rues, les proscrits n'eurent d'autre désir que de se faire oublier; mais leur énergie n'était pas morte, pas plus que leur foi en la monarchie, et, dès qu'un peu d'apaisement se fut produit, ils se remirent courageusement à l'œuvre et fondèrent toute une série de nouveaux journaux. Mais il ne fallait plus songer à combattre à visage découvert : la première gazette qui vit le jour s'appela *La Révolution de 1792, journal de la Convention nationale*, et, malgré son titre très « patriotique », ne cessa de mener la guerre contre le jacobinisme. Encouragés par la faveur publique, sept semaines plus tard les mêmes écrivains lancèrent une autre gazette, *Le Journal français ou tableau politique et littéraire de Paris*, rédigé dans le ton des célèbres *Actes des Apôtres* de Rivarol, et en aussi excellent style. A la fin du mois de décembre 1792, Duplain de Sainte-Albine, qui avait, comme par miracle, échappé aux massacres de septembre, fonda encore *Le Courrier universel, ou l'Écho de Paris, des départements et de l'étranger*, qui vécut sept années, non sans changer vingt-huit fois de titre.

Dans ces diverses feuilles, la tâche d'Ange Pitou n'était pas la plus aisée; il devait rendre compte des séances de la Convention et des clubs, et pour cela pénétrer dans la caverne des loups.

Ange Pitou, la rage au cœur, assista au procès de Louis XVI sans pouvoir le défendre autrement que par des applaudissements. La mort du roi, celle de la reine plus tard, ne le découragèrent pas plus que ses amis; ne restait-il point un captif au Temple, des princes en exil, des sophismes sans nombre à dénoncer et chaque jour de nouvelles folies à condamner et des bourreaux à flétrir?

Dans sa fréquentation assidue des tribunes de la Convention et des clubs, Ange Pitou, s'était créé les plus extraordinaires relations. Sa mine joviale, sa constante bonne

humeur, l'esprit de ses reparties, son caractère toujours obligeant et serviable, avaient apprivoisé plus d'un sans-culotte. Un certain Manins, entre autres, qui présidait un groupe des plus violents, était devenu pour lui le plus précieux des amis en même temps que la meilleure des sources de renseignements. Il lui dut même bientôt beaucoup mieux que des informations politiques, car le hardi publiciste ayant été emprisonné en mars 1793, ce fut Manins qui le tira de ce mauvais pas, dans lequel il devait se retrouver, du reste, bien des fois avant la fin de la Révolution.

Deux mois plus tard, au 31 mai, le coup de force qui ruina la Gironde faillit avoir pour quelques-uns de ses amis les conséquences les plus néfastes. Un soir qu'il se trouvait aux Jacobins, vint à frapper son oreille une rumeur annonçant pour le lendemain le pillage du *Journal français*.

Il se met aussitôt à la recherche de Manins, et reçoit la confirmation de ses craintes; on lui montre même une liste de personnages dont l'arrestation est imminente; parmi ces noms, le jeune homme lit avec angoisse celui de son ami Nicole. Il importe de le prévenir, mais s'il était possible, tout en le sauvant, de faire paraître une dernière fois le journal, alors en cours de composition, ce serait mieux encore.

Pitou remarque, sur la liste des gens chargés de l'arrestation, qu'un nom manque au nombre fixé par les décrets; il se propose sans hésitation; une poignée d'assignats opportunément donnée fait qu'on l'accepte et qu'on lui indique l'heure de l'opération. Sans perdre un instant, il se précipite alors au journal, en hâte l'achèvement, et, tandis que Nicole se réfugie chez Pitou, celui-ci va rejoindre les hommes de la Commune; le journal est pillé et le recors improvisé perquisitionne chez Nicole avec les commissaires, mettant consciencieusement dans sa poche ou détruisant tous les papiers susceptibles de compromettre lui ou ses amis. Le lendemain, le journal et Nicole avaient changé de noms : le premier était devenu le *Tableau politique et littéraire de Paris* avant de s'appeler la *Correspondance politique de Paris et des départements ;* le second était le citoyen Neuville. A ses moments de loisir, Ange Pitou, dont l'activité était vraiment infatigable, donnait encore des leçons à de jeunes enfants, écrivait une tragédie pour le théâtre de la République, et surtout conspirait audacieusement contre la Convention.

III. PITOU CONSPIRATEUR — ARRESTATION LE TRIBUNAL RÉVOLUTIONNAIRE

Il avait pris au sérieux, en effet, son rôle d'agent royaliste, et le récit des manœuvres et des intrigues de toute nature auxquelles il fut mêlé n'est pas la page la moins curieuse de son histoire, encore qu'il soit malaisé de se débrouiller dans l'extraordinaire écheveau de complots et de machinations qui se formaient chaque jour en ces temps troublés. Cela prouve tout au moins la profondeur des convictions de Pitou, la fermeté de son caractère sous des apparences de frivolité.

Notre journaliste avait dans l'armée de Charette un sien cousin du nom de René Pitou, et un ami, Thenaisie. Les troupes royales manquant d'armes et de munitions, on songea à s'en procurer là où il s'en trouvait, c'est-à-dire à Paris, et Thenaisie se mit en rapports avec Ange Pitou. Celui-ci accepta délibérément d'approvisionner l'armée vendéenne. Concevoir un tel projet exigeait déjà une assurance peu commune; quelle dose d'habileté et d'audace ne fallait-il pas pour le réaliser ? Notre héros y réussit néanmoins à merveille. Avec l'aide d'un royaliste dévoué, Pierre Molette, il loua au 74 de la rue du Faubourg-Montmartre une boutique qui prit l'enseigne de « fabrique de savon », et l'agence entra sur-le-champ en fonctionnement. On imagine difficilement ce qu'il fallut aux associés de courage, de persévérance et d'intrigue pour entasser dans cette boutique, en pleine Terreur, les armes et la poudre que leur fournissaient les armuriers parisiens et les magasins du gouvernement eux-mêmes;

combien il leur fallut d'argent aussi, car les passeports, les autorisations de toutes sortes ne se pouvaient obtenir qu'à coups d'assignats, et faire parvenir à Charette les prétendues briques de savon qu'on envoyait dans l'Ouest n'était pas le plus facile de la besogne.

L'entreprise réussit d'abord avec un bonheur extraordinaire : aucun envoi ne fut arrêté en chemin, et en moins de six semaines de l'été de 1793, 300 000 francs d'armes et de munitions s'en allèrent en Vendée et furent ponctuellement payés. D'autres envois furent faits encore, pour lesquels les associés dépensèrent de leur propre bourse jusqu'à 40 000 francs en pots-de-vin donnés aux employés des administrations et à des jacobins importants. Ils eussent continué plus longtemps si Thenaisie et René Pitou n'avaient été arrêtés et mis à mort.

En dépit de la Terreur qui pesait sur la France, Ange Pitou écrivait toujours. Point n'est besoin de dire que le métier de journaliste anti-jacobin exigeait une remarquable circonspection, sans cesser d'être terriblement dangereux. Être arrêté équivalait à une condamnation à mort, et néanmoins il le fut trois fois en cette année sanglante, et trois fois il se tira de peine grâce aux assignats dont il se servait avec une habileté éprouvée. Si la profession de publiciste présentait les plus grands risques, elle avait du moins, avec celle de dénonciateur, de voleur de grand chemin, d'agioteur, d'acheteur de biens nationaux et de général en pays ennemi, le privilège, rare en somme, par ces temps de désorganisation et de ruine publique, de rapporter beaucoup d'argent, tant l'on était avide de nouvelles à une époque où chaque jour amenait les événements les plus prodigieux. De 1789 au 10 août, à l'en croire, Pitou aurait gagné 94 000 francs; mais il faut tenir compte de la dépréciation des assignats.

Un dîner auquel il assista, le 1er octobre, manqua de mettre une fin prématurée à son aventureuse carrière : c'était chez un militaire de ses amis, du nom de Pascal, et en compagnie d'un déserteur autrichien, Hirchtmann, d'un interprète, Wetter, et d'une femme Morlay. On rit beaucoup, et comme la chose se passait entre amis, l'on fit force gorges chaudes sur les jacobins; au dessert, la femme Morlay pria Pitou, qui avait une certaine renommée d'improvisateur, de chanter quelque chose de sa façon. Le jeune homme ne s'en fit pas prier, et, se levant, il entonna une chanson arrangée par lui sur l'air révolutionnaire très connu du *Réveil d'Épiménide*. Un provincial frais arrivé à Paris chantait :

Je voudrais bien voir le repaire
Où tous ces brigands font des lois ;
Ils occupent le sanctuaire
Et de nos dieux et de nos rois.
Aujourd'hui, tout change de place,
Au gré du sort tout est soumis,
Et je ne fais plus la grimace
De voir l'enfer en paradis.

Mais dis-moi donc où s'achemine
Tout ce peuple de souverains ?
— Mon ami, c'est qu'on guillotine
Trois ou quatre cents muscadins.
C'est une petite curée
Pour cinquante mille vautours ;
Ils voudraient une autre saignée
Dans Paris et dans ses faubourgs.

Nous laissons à penser si de tels couplets furent applaudis : après quoi l'on se sépara, et Pitou s'en fut au *Journal historique*, puis aux Cordeliers, après quoi, la conscience tranquille il regagna son logis.

Grande fut sa surprise de trouver sa maison gardée, sa chambre envahie par des municipaux et d'être aussitôt appréhendé par deux membres du comité révolutionnaire, Guillemot et Thibaut. Le premier de ces hommes, fort heureusement, était un peu de ses amis, et il est assez vraisemblable que, grâce à cette circonstance, la perquisition ne fut pas trop sévère, en tous cas ne trouva-t-on point de papiers compromettants ni surtout le fameux mandat de la reine. Que s'était-il passé pour motiver cette arrestation imprévue ? tout simplement que la femme Morlay et Hirchtmann, voulant obtenir certaines faveurs, avaient dénoncé Pitou. L'affaire était claire, aussi bien pour le malheureux journaliste que pour Pascal et Wetter, arrêtés comme lui.

Pauvre Pitou ! malgré sa bonne humeur naturelle, il passa de tristes mois dans les

cachots de la Conciergerie. C'était un enfer véritable; les scènes d'horreur dont il fut témoin le rendirent malade et amenèrent son transfert à l'infirmerie, plus affreuse encore. On l'en tira enfin pour procéder à son interrogatoire. Par bonheur, le juge d'instruction commis à cet effet, — car il y avait encore un semblant d'instruction et de défense des prévenus; le système de condamnation par fournée ne fut établi qu'un peu plus tard, — le juge, disons-nous, était un certain Maire, assez brave homme au fond, mais auquel on faisait faire une triste besogne. De la Salle, qui le connaissait, était parvenu à l'intéresser au sort de Pitou, et il omit à dessein de l'interroger sur les plus graves des charges qui pesaient contre lui. L'interrogatoire achevé, le prisonnier fut ramené à l'infirmerie, mais cette fois placé avec des lépreux; la vue de ces corps en décomposition vivante et grouillants de vers glaça son âme d'épouvante; il bénit Dieu le jour où on le transféra à Bicêtre. Hélas! c'était un autre enfer. Enfermé avec des brigands qui le dépouillèrent de son argent et de ses vêtements, foulèrent aux pieds ses membres ulcérés, le malheureux ne put retenir un soupir de soulagement le jour (24 mai) où l'on vint enfin le chercher pour le ramener à la Conciergerie : il allait être jugé et ne doutait guère de l'issue du procès; mais la mort ne valait-elle pas mieux que l'état horrible dans lequel il vivait depuis sept mois? Son corps semblait tomber en pourriture.

Le lendemain, Ange Pitou et ses deux amis se retrouvaient devant le tribunal révolutionnaire. Le juge était Dobsent. De la Salle, toujours plein de zèle pour la cause de son ami, avait bien tenté de le prévenir en faveur de Pitou, mais que fallait-il espérer d'un pareil homme? Hirchtmann, l'Autrichien, était au banc des témoins, mais Pitou fut un peu étonné de ne point apercevoir auprès de lui la mégère à laquelle il devait son triste sort. Pascal interrogé le premier ne put retenir des malédictions contre son dénonciateur.

Malgré ses souffrances et le désordre de son esprit, Ange Pitou s'y prit d'autre manière. Avec une imperturbable audace, il nia tout, fit l'éloge d'Hirchtmann un peu ébahi, et déclara que celui-ci, dans sa mauvaise connaissance de la langue française, s'était trompé sur la nature de la chanson incriminée. Se raidissant alors sur ses jambes débiles, le malin royaliste entonna un couplet du véritable *Réveil d'Épiménide*.

« C'est bien ce que vous avez entendu, n'est-ce pas? demanda-t-il à Hirchtmann. — Oui, reprit celui-ci, qui avait reconnu l'air sans apprécier la différence des paroles. — Vous voyez, citoyens, fit alors Pitou en se tournant vers les jurés. » Les assistants parurent fort impressionnés. Le président appela la femme Morlay; elle ne répondit pas à l'appel de son nom. « Qu'on aille la chercher, rue l'Hirondelle », fit alors Dobsent. Tout semblait perdu. « C'est ma voisine, s'écria un huissier, elle est blanchisseuse et je la connais très bien. » Pitou ne comprenait plus. Quelques instants après se présentait devant le terrible tribunal une pauvre femme, tremblante de peur. « Citoyenne Morlay, connais-tu ces hommes? — Non, citoyen président. — C'est bien, tu peux te retirer », fit Dobsent. La femme s'en fut au plus vite. L'accusateur public se levait déjà pour demander des éclaircissements, quand Vilate, l'un des jurés, se leva soudain en disant : « Le jury est suffisamment instruit. Qu'on ferme le débat. » Le malheureux Pascal fut condamné à mort, mais Pitou et Wetter furent acquittés. Tous deux devaient leur salut au juge Maire, qui, à dessein, avait inscrit le nom de la Morlay avec une fausse adresse. Ce jugement coûta quelque 10 000 francs à notre héros : il est probable que Dobsent et certains autres, peut-être le farouche Vilate lui-même, en avaient eu leur part. Mais sauver sa tête à ce prix n'est pas faire un mauvais marché.

Pitou se retira tandis que les assistants lui jetaient des fleurs et des poignées d'assignats; sa jeunesse, ses souffrances et sa tournure avaient gagné les sympathies de tous, et, chose extraordinaire, celles des

jurés eux-mêmes, puisqu'ils l'invitèrent à dîner. A contre-cœur il suivit ces hommes dont cinq avaient voté sa mort et qui venaient de condamner son ami. Durant tout le repas, il parvint à se contenir, mais, au moment de quitter la table, un greffier remplissant les verres d'eau-de-vie et tendant le sien à Pitou, l'invita à boire à la République. C'en est trop ; le jeune homme n'est plus maître de lui : « La République, s'écrie-t-il en brisant son verre, frappe les innocents et pardonne ici au plus coupable; moi, oui, oui, je suis plus coupable que Pascal !..... » Tout le monde se lève en grand émoi; les jurés se regardent. Que va-t-il se passer ? Tout à coup Vilate intervient, prend Pitou par la main : « Voilà comment vos inconséquences vous perdent », dit-il, et appelant un gendarme : « Le malheur a aliéné la tête de cet homme : conduis-le chez lui et qu'il ne parle à personne. » Ce disant, il met un assignat de 25 livres dans la main du journaliste.

N'en pouvant croire ses yeux, Ange Pitou sortit du palais comme on sort d'un affreux cauchemar, et ce n'est qu'après un sommeil de quinze heures consécutives qu'il se rendit enfin compte de la réalité. Libre ! il était donc libre, et sauvé de l'échafaud.

Le soir de son acquittement, il paraît que les Comités avaient tonné contre la modération des jurés, qui, sur seize accusés, n'en avaient ce jour-là condamné que cinq; Fouquier lui-même s'était mis fort en colère, particulièrement à cause de Pitou, et il avait ordonné de recommencer le jugement. Cette fois, notre journaliste eût bien été perdu, si pour la seconde fois, le brave Maire ne l'avait encore tiré de peine. Il fut convenu que Pitou passerait pour être parti aux armées et qu'il se cacherait durant un mois. Mais de vivre longtemps avec la pensée constante d'une mort prochaine apprend à ne la plus redouter; on se familiarise vite avec elle. Alors qu'il semble que les deux acquittés eussent dû se terrer pour ne pas attirer sur leurs personnes les foudres de la Révolution, quelques semaines ne s'étaient pas écoulées que Wetter, entièrement dépourvu de ressources, et risquant le tout pour le tout, adressait à la Convention, en son nom et en celui de Pitou, une pétition tendant à obtenir l'indemnité accordée par la loi aux détenus reconnus innocents, mais que nul n'osait jamais solliciter. Le sort sourit à ceux qui le défient : Robespierre signa le décret, et les deux réclamants allèrent avec audace se faire reconnaître et recevoir chacun la somme de 800 francs qui leur était attribuée. De ce jour, Pitou cessa de se cacher, il revit ses amis et reprit son service de garde national.

IV. LE « TABLEAU DE PARIS EN VAUDEVILLE » « L'AMI DU PEUPLE »

Deux mois après l'acquittement de notre héros, Robespierre monta sur l'échafaud, et la France, se croyant enfin délivrée, respira. Les royalistes reprirent courage, et leurs attaques contre le gouvernement recommencèrent. Mais ils avaient été cruellement éprouvés pendant la longue tempête; leur organisation était rompue; leurs journaux avaient disparu, et plusieurs des amis de Pitou, avaient péri. Ne pouvant mieux faire, le jeune homme, pressé par le besoin, s'entendit avec Mercier, l'auteur du *Tableau de Paris*, et fit pour sa gazette, les *Annales politiques et littéraires*, le compte rendu des Jacobins.

Cependant, l'ambition lui était venue d'avoir sa feuille à lui; Pitou rêvait d'un journal conçu dans le genre plaisant, où il réussissait assez bien. Il préluda par une série de pamphlets en forme de vaudevilles, contre le restant de jacobins que l'on appelait la « queue de Robespierre », et bientôt parut sa gazette quotidienne, le *Tableau de Paris en vaudeville*, qui constitue la meilleure partie de son œuvre littéraire. Ce n'était plus le style nuageux, et pédantesque de ses débuts; la plume de Pitou s'était aiguisée et allégée, et il maniait maintenant l'ironie et le sarcasme avec une vivacité singulière.

Son journal obtint un certain succès près du populaire; il n'eut cependant

qu'une dizaine de numéros, car, sur l'indication de Mercier, notre écrivain avait déjà entrepris une autre tâche.

Dans les nombreux ouvrages qu'il a consacrés à l'histoire de sa vie, Ange Pitou a peu parlé de ce qu'il fit pendant les derniers mois de 1794, sans doute éprouvait-il un certain malaise à s'en expliquer. En temps de révolution, en effet, alors que toutes les armes, même les plus déloyales, sont sans relâche dirigées contre eux, une sorte de fatalité conduit parfois les cœurs les plus loyaux à des expédients dont en toute autre époque ils eussent réprouvé jusqu'à la pensée. Les gens du Marais et les députés girondins sortis de leurs cachettes ou de leurs prisons après la mort de Robespierre, voulant perdre et déconsidérer à jamais ce qui restait de jacobins, la fameuse « queue de Robespierre », et désirant surveiller en même temps leur presse, Mercier fit entendre à Lebois, l'imbécile propriétaire de l'*Ami du peuple*, d'accepter Pitou comme rédacteur de sa feuille. Et voilà comment un royaliste déclaré devint pour plusieurs mois le continuateur de Marat, de Jacques Roux, de Chasles et fit pour dîner, comme il disait, « plus d'une toise de démagogie ». Il y gagna les rageuses malédictions de Babœuf, lors du fameux procès, de 1797. Sa besogne faite à l'*Ami du du peuple*, Pitou s'en allait retrouver ses confrères royalistes à la Convention, et faisait son compte rendu pour les *Annales*, ce qui ne l'empêchait nullement de continuer ses complots et ses menées, ni de correspondre avec les insurgés de l'Ouest. Ne fut-il pas arrêté trois fois en 1795?

V. PITOU CHANTEUR DES RUES — SES CONSPIRATIONS CONTRE LE DIRECTOIRE

Mais tout cela ne l'enrichissait guère. Si, quant à la sécurité du lendemain, l'on était un peu moins inquiet qu'au beau temps de Rosbespierre, il n'était guère plus facile de manger deux fois par jour. L'indescriptible désordre qui régnait en toutes choses en France, le mépris général du gouvernement conventionnel, la dépréciation énorme des assignats, causaient une renaissance très vive de l'esprit royaliste, mais laissaient chacun dans une misère profonde : le louis d'or ne valait-il pas 1000 francs en papier, le sac de blé 5000, le pain 16 francs la livre? Pour qui ne possédait que des assignats et n'en avait guère, c'était la famine dans toute son horreur : les rentiers, payés de cette manière au cinquantième de ce qui leur était dû, en attendant que ce fût au trois-centième, mouraient de faim dans la rue, et les employés de la République ne pouvaient vivre que grâce aux aliments qui leur étaient fournis en nature.

Et, piquant contraste avec la misère publique, la population de Paris gardait sa bonne humeur coutumière. Depuis thermidor même, l'amour du plaisir, du théâtre, de la danse, était devenu une véritable frénésie; c'était une joie malsaine qui se manifestait dans la rue par des bals et des chansons : ventre creux, semblait-il, rendait les jarrets plus souples et la voix plus claire. Dans tous les carrefours grinçaient des violons et résonnaient des airs patriotiques.

Durant ces dernières années, la chanson avait été un merveilleux agent de propagande près des gens illettrés. La Commune s'en était rendu compte au premier jour et s'était empressée de tirer parti des chanteurs des rues. Embrigadés par la police, payés six francs par jour, ils avaient servi tout à la fois d'espions, de dénonciateurs et d'apôtres révolutionnaires. Leur répertoire, approuvé par qui de droit, n'était guère autre chose que la traduction lyrique des discours de Marat, de Jacques Roux et de Saint-Just, des couplets de cannibales, charme de la canaille, appels quotidiens à l'assassinat et au pillage, et les hommes qui les vociféraient, souvent plus qu'à moitié ivres, avaient trop fréquemment des mines de scélérats. Leur diapason s'était beaucoup adouci depuis l'été de 1793; des romances sentimentales étaient venues remplacer certains airs « patriotiques », et leur recette journalière semblait assez ronde.

Un soir que Pitou, l'estomac criant fa-

mine, voyait d'un œil d'envie l'un de ces hommes faire une jolie moisson d'assignats, une pensée lui vint : « Et moi aussi, je suis chanteur. » Chanteur! chanteur des rues! et pourquoi non, si le pain quotidien est à ce prix? Il y songea pendant quelques jours, et, se rappelant les couplets de vaudeville qu'il insérait autrefois dans son journal, il lui sembla qu'il y avait là un joli filon à exploiter : la chanson politique. Vite il rime une demi-douzaine de strophes sur l'agiotage, court la faire imprimer, et, le lendemain, de grand matin, après avoir hésité et tremblé de honte pendant une heure, Ange Pitou se dresse devant la maison de l'*Homme armé*, rue Saint-Denis, et entonne son refrain. Les commères des halles se retournent. « Qui donc chante à cet endroit de si bonne heure? — C'est une espèce de muscadin. — Il est gentil garçon, le mâtin, et sa voix est jolie..... C'est facile de voir qu'il n'en a pas l'habitude, pourtant, car il tremble un peu. — Mais que chante-t-il donc? — Sur les agioteurs et tous les fripons qui mettent à mal le pauvre peuple, ramassent ses écus et se gobergent dans les hôtels des ci-devant nobles, tandis que les autres meurent de faim. » La foule qui s'est amassée, un peu surprise tout d'abord, est maintenant intéressée, gagnée; elle éclate en applaudissements, et l'on demande la chanson, et les assignats tombent dru.

La tentative a réussi au delà de tout ce qu'il pouvait espérer; Pitou a su trouver dans l'âme populaire une corde sensible; il continuera désormais à la faire vibrer. Mais, au commencement, il ne veut chanter que dans la matinée, car son amour-propre souffrirait d'être reconnu. Ce n'est pas pourtant qu'il fasse grand mystère de sa vocation nouvelle à ses confrères des tribunes; il est enchanté, au contraire, de partager avec eux le pain qu'il gagne avec des chansons. Mais bientôt il arrive que certains font sur son compte des plaisanteries qui le froissent. Alors il les plante là, eux et les *Annales*, et, de ce jour, ne revient plus dans les tribunes de l'Assemblée.

Le côté original de la carrière de Pitou chansonnier a de tout temps excité l'imagination et la verve des romanciers comme des vaudevillistes. N'est-il pas piquant, en effet, de voir l'intrépide écrivain royaliste, rompant avec tous les préjugés, s'en aller par les rues et par les carrefours de la grande cité répandre ses railleries contre les hommes au pouvoir, les bafouer et les flétrir? Une marchande des halles lui ayant fait observer qu'un chanteur sans musique n'est pas plus harmonieux qu'un pot fêlé, Ange Pitou s'était adjoint un racleur de violon. Sa voix s'en était affermie, et son audace aussi, car la timidité des premiers jours avait vite disparu, et il chantait maintenant aussi bien le soir que le matin, se moquant du qu'en dira-t-on. Les suffrages du populaire ne le vengeaient-ils pas des sourires de quelques sots? Car où qu'il chantât on se pressait pour l'entendre; on s'arrachait ses chansons, et plus d'un soir il lui arriva de compter 50 francs de recette.

De chanter n'empêche pas de conspirer, et il avait pris part, bien entendu, à tous les complots qui marquèrent le mémorable automne de 1795; les envois d'armes en Vendée avaient recommencé, plus actifs que jamais. Quelles espérances les royalistes français ne conçurent-ils pas en ces derniers mois du règne de la Convention qui amenaient les élections nouvelles? Jamais ils n'en avaient eu de plus légitimes, du reste, car à aucune époque depuis 1789 le sentiment public n'avait été aussi unanime dans son hostilité contre l'Assemblée. C'était la révolution du mépris qui se préparait : les élections ne manqueraient pas de donner la majorité aux royalistes, alors le comte de Provence viendrait de l'Est avec l'armée de Pichegru; le comte d'Artois s'avancerait dans l'Ouest avec Charette, et c'en serait bientôt fait de la République. Déjà l'on voyait Louis XVII aux Tuileries, quand les conventionnels, conscients de la réprobation qui pesait sur eux et résolus aux pires extrémités plutôt que de céder le pouvoir, s'attribuèrent les deux tiers des sièges dans les Assemblées du Directoire.

Force fut d'abandonner tous ces beaux

rêves, non sans un suprême effort, pour faire contre la Convention un 10 août royaliste. Ce fut la journée du 13 vendémiaire. Bonaparte donna la victoire à la Convention.

Pitou, qui s'était passionné pour l'organisation de cette fameuse journée, eut la bonne fortune d'échapper à la répression, et il employa aussitôt sa liberté, son argent et ses talents d'intrigue à sauver plusieurs de ses amis moins favorisés que lui. Ensuite, et sans découragement, il reprit la lutte par la chanson et par la plume. Sa brochure, *les Torts de la Convention envers le peuple*, qui est de ce temps, obtint un succès considérable, augmenté encore par les violentes attaques dont il l'honorait lui-même dans *l'Ami du Peuple*, car il collaborait toujours à la fameuse feuille jacobine, et cela dura jusqu'au jour où l'un de ses anciens confrères le dénonça à la police par un perfide article des *Annales* (18 nov. 1795). Il fut arrêté et prit mélancoliquement le chemin de la Force, où il demeura jusqu'en mai.

Ces cinq mois écoulés, Pitou s'en fut quérir son joueur de violon et recommença ses chansons. Il chante un peu partout, au pont Notre-Dame, à la place des Victoires, au plan de l'École, mais son coin favori est une sorte de cul-de-sac, situé en face de l'église Saint-Germain-l'Auxerrois; l'endroit est des plus paisibles, et les bruits de la rue n'y viennent pas troubler ses refrains. Aussi s'en donne-t-il à cœur joie. C'est le moineau de Paris, joyeux, vif, spirituel et effronté, qui ne craint rien ni personne, et va piailler audacieusement sous le nez de ses ennemis. Il chante intarissablement. Qu'importe que souvent le vers soit boiteux, la rime pauvre ou l'idée triviale: l'air fait passer la vulgarité de la prosodie. L'essentiel est que le tour soit leste, pimpant et qu'il prête à rire, que le trait aille juste au but et que le couplet pique, fouaille, déchire les voleurs de banque ou les pilleurs de fonds publics, les gros fournisseurs, les jacobins nantis, les merveilleuses et les incroyables, les assassins et tous les hommes aux mains rouges de sang pour lesquels la Révolution n'a été qu'une gigantesque entreprise de piraterie. Par sa bouche, le porteur d'eau annonce que bientôt chacun sera traité suivant ses mérites.

J'esperons
Voir les auteurs de tous nos maux
A l'eau,
Car tant d'fois va la cruche
A l'eau
Qu'elle tombe en morceaux,
Qu'un jour elle tombe en morceaux.

Et l'assistance rit, éclate, bat des mains, trépigne de joie; la plus petite allusion, le moindre geste, sont compris et applaudis à tout rompre. De jour en jour, le chanteur voit grossir autour de lui la foule de ses admirateurs; « il annonce le soir ce qu'il chantera le lendemain; il invite les citoyens auditeurs à lui faire passer les impromptus qu'il se fera un plaisir de chanter en public; mais ces soi-disant impromptus, qu'il dit lui être adressés, ne sont autre chose que des couplets de sa façon, qu'il a grand soin de ne pas insérer dans les cahiers qu'il distribue et vend au public; ces impromptus sont, ainsi que les commentaires dont il les assaisonne, des injures et outrages contre la représentation nationale et le gouvernement (1). »

« M. Pitou chantait fort bien, lisait-on en 1817 dans le *Journal général de France*, mais si bien qu'on chante dans la rue, on ne peut contenter tout le monde. Pitou en fit l'épreuve. Son concert fut souvent troublé par des vandales qui n'aimaient pas sa musique et voulaient lui faire changer de gamme; mais le peuple prenait aussitôt fait et cause pour son chanteur favori. Quelques coups de poings bien placés rappelaient à l'ordre les tapageurs, qui se retiraient chansonnés, battus et peu contents. Alors M. Pitou répétait avec plus de force le couplet occasion du tumulte. L'auditoire, dans ces circonstances, redoublait toujours d'attention, et M. Pitou ne chantait plus qu'on l'écoutait encore. »

« Les femmes surtout, disait le *Constitutionnel* en 1816, se passionnent pour ce genre de spectacle de nuit en plein air, et quand les gardes nationaux et les gendarmes arrivent, ce sont elles qui les arrêtent.

(1) Jugement de brumaire, an VI.

Quelques-unes même étaient si désireuses de l'entendre qu'elles faisaient retenir leur place dès le matin par un domestique; c'est dire que les auditeurs de Pitou ne se recrutaient pas exclusivement parmi les gens du peuple. Les concerts de la place Saint-Germain-l'Auxerrois étaient devenus, en effet, une manière de spectacle à la mode, et toutes les classes de la société s'y coudoyaient en plein vent. Pitou, dans ses couplets, n'était-il pas l'interprète de griefs communs un peu à tout le monde? Qui ne souffrait de la disparition du numéraire et de la dépréciation des assignats ? Le gouvernement ayant remplacé les assignats réduits à rien par des mandats qui ne valaient pas beaucoup mieux, Pitou chansonna les mandats, et sa critique le conduisit devant les juges. Condamné à 1 000 francs d'amende, il s'en tira avec 2 livres 10 sous en numéraire; c'était la moralité de la chanson.

Son discours du P. Hilarion, Capucin, aux Français, est un morceau pétillant d'esprit et de fine ironie:

Nous renonçons a la richesse
Par la loi de notre couvent;
Votre code plein de sagesse
Vous en fait faire tout autant.
Comme dans l'ordre séraphique,
Ne faut-il pas, en verité,
Faire le vœu de pauvreté
Pour vivre dans la République ?

Agréez, mes chers camarades,
Le salut de l'égalité,
Et recevez mes accolades
En signe de fraternité.
Mais respectez ma barbe antique
Lorsque je viens vous embrasser,
Et ne la faites point passér
Au rasoir de la République.

Le Directoire, à bout de ressources et toujours en quête d'argent, avait établi les patentes. Pitou en prit une pour donner une apparence de légalité à sa profession, et se mit à chanter :

Sous ce déguisement cynique,
Remets-tu ce fameux voleur,
Fournisseur de la République,
Autrefois simple décrotteur ?
Depuis qu'on parle de patente,
Monsieur dit qu'il n'a plus d'état,
Que la République indulgente
Le classe parmi les forçats.

En fredonnant un air gothique,
Arrive un chanteur éclopé.
Si pour chanter la Republique
Il faut que je sois patenté,
Je ferai, dit-il, sans contrainte,
Cette offrande à la liberté,
Si désormais je puis sans crainte
Chanter partout la vérité.

Mais chanter la vérité n'était pas du goût des gouvernants ni de tous les passants, et plus d'une fois, il y eut de véritables bagarres. Pour un avis différent sur les chansons, des militaires se prenaient de querelle et se battaient à coups de sabre, et alors que le chanteur avait déjà quitté la place depuis 9 heures, il n'était pas rare qu'un rassemblement existât encore à 11.

Aussi le joyeux Pitou avait-il fréquemment maille à partir avec la police, au point qu'il prit ses habitudes à la prison et y laissa bientôt son linge et son matelas. C'était son quatrième domicile; il en avait déjà trois autres en ville. N'était-ce pas une sage précaution, de la part d'un conspirateur incorrigible? Au reste, il savait la valeur en assignats de la plupart des consciences de jacobins, et la police de l'intérieur n'était pas davantage réfractaire aux mandats, même dépréciés; or, il en avait beaucoup, de par ses propres gains de chansonnier et aussi grâce aux fonds que sa profession le mettait à même de recevoir en public des royalistes désireux de subvenir aux besoins de leurs amis ou de l'agence royale. Pitou fut même, à certains jours et en plein air, le caissier du parti; à son dire, 1 100 000 francs passèrent entre ses mains, et ses sempiternelles allées et venues en prison avaient fait de lui l'agent de liaison le plus précieux.

L'arrestation des commissaires royaux Brothier, La Villeheurnois et Duverne de Prêle faillit tout perdre. Mis à la Force, deux ou trois fois confronté avec les royalistes incarcérés, Pitou s'arrangea de façon à faire disparaître de son dossier les pièces les plus compromettantes. Dans cette affaire, la culpabilité des commissaires était patente; — le comte de Provence lui-même les avait reconnus comme ses agents et Duverne avait vendu ses amis, — aussi fut-ce pour notre chanteur un chef-d'œuvre d'intrigue que de les sauver. Il en coûta naturellement plus cher que de faire déchirer un procès-verbal de police. Des royalistes lui ayant remis 300 000 francs, il en ajouta 260 000, fruit de ses économies, et s'en fut

trouver qui il fallait. Les commissaires furent sauvés de l'échafaud et avec eux plusieurs autres personnes compromises.

Cette affaire avait été menée de main de maître; malheureusement, Pitou n'avait pu obtenir un pareil succès sans se découvrir, et nul n'ignora plus dans le gouvernement que ce chanteur jovial était un redoutable adversaire. Rien, dès lors, ne fut négligé pour le perdre; des agents provocateurs le vinrent trouver, mais il était méfiant de son naturel et homme de précaution; aussi bien, du reste, des gens qu'il payait l'avertissaient de ce qui se tramait contre sa liberté et lui fournissaient les moyens d'éviter les embûches de la police.

En cette année 1797, malgré les pires infortunes et des déceptions toujours renouvelées, les royalistes gardaient pleine confiance en l'avenir; la nation leur était favorable et la majorité des Assemblées était pour eux. S'ils savaient prévenir le coup d'État que, de toute évidence, Barras préparait contre les députés depuis les dernières élections, la partie était gagnée, mais ils différaient d'avis sur l'opportunité d'un mouvement : les constitutionnels prétendaient sage de laisser prendre l'offensive au gouvernement pour lui donner le mauvais rôle, prouvant par là qu'ils avaient bien mal profité de l'expérience de la Révolution. Pichegru voyait les choses d'autre manière, et il eût volontiers brusqué les événements; une poignée d'hommes déterminés ne suffisait-elle pas pour enlever le Luxembourg où demeuraient les cinq Directeurs? Dans ce but, Ange Pitou, Pierre Molette et un certain Prévoteau s'étaient chargés de l'achat des armes et des munitions.

Mais, comme il le chantait, tant va la cruche à l'eau qu'à la fin elle se casse. La police s'exaspérait des rassemblements et des bagarres perpétuels occasionnés par Pitou; en quelques semaines on l'arrêta plusieurs fois, et une fois de plus le 12 fructidor. C'était un fâcheux contre-temps. Les murs de la Force n'étaient pas capables, heureusement, d'empêcher les menées de l'audacieux conspirateur. Il manda Pierre Molette et l'envoya à Pichegru, dont la résolution n'avait pas varié, mais qui manquait de l'argent indispensable. Avec un magnifique dévouement, Pitou, toujours incarcéré, donna 30000 francs qu'il possédait; il en emprunta encore 60000, dont il garda fort opportunément une moitié qui lui servit à payer la police et à faire disparaître les armes de ses divers dépôts. La partie n'en était pas moins perdue. Barras, averti par des traîtres, devança Pichegru, et le 18 fructidor affermit pour deux années la puissance d'une poignée de scélérats et d'un gouvernement pourri.

Le cas de Pitou, distinct de celui des députés qui, sans jugement, furent envoyés à la Guyane, était passible de la peine de mort. Il s'attacha à en retarder le plus possible le jugement, et dut à cela, autant qu'à ses intrigues, de n'être condamné qu'à la déportation.

VI. LA DÉPORTATION — PITOU REVIENT EN FRANCE — L'EMPIRE — LA RESTAURATION — DERNIÈRES ANNÉES D'ANGE PITOU

C'en est fini, les arbres de la place Saint-Germain n'abriteront plus les tréteaux du joyeux chanteur; la façade de la vieille église cessera de renvoyer l'écho de ses couplets; ses auditeurs habituels devront chercher d'autres plaisirs, et la jeune fille qui lui a donné son cœur, à laquelle il est fiancé, l'attendra désormais en vain. Pauvre Pitou ! quel roman a été sa vie depuis huit années. Pour la cause à laquelle il s'est donné sans réserve, il a sacrifié toutes les forces de son corps et toutes les ressources de son esprit; il a joué follement avec sa liberté comme avec sa vie, jeté à pleines mains les fruits de son labeur, et tout cela en vain; ses princes sont toujours en exil, les jacobins qu'il a si vaillamment combattus demeurent les maîtres et l'envoient maintenant sur des rives empoisonnées. Ses amis lui disent adieu avec mélancolie, car ils savent que les oiseaux chanteurs n'émigrent guère, et que, sans doute, la guillotine sèche aura tantôt fait de clore sa

bouche. Quant à lui, si de pareilles pensées le hantent, du moins n'y paraît-il guère.

Le suivrons-nous dans son exil? Il serait bien long de dire le triste voyage de La Rochelle à Cayenne, en une prison flottante qui lui rappela les horreurs de la Conciergerie, son arrivée en Guyane, le 15 juin 1798, la misère et la souffrance des déportés. Ni les mauvais traitements ni la maladie ne parvinrent jamais à altérer sa bonne humeur; il ne cessa point d'être le gai et joyeux compagnon que nous avons dépeint, et les carbets comme les prisons de la Guyane retentirent à leur tour des éclats de rire provoqués par ses chansons royalistes dont à cette heure, la place Saint-Germain était privée. Même il n'y perdit pas toute habitude de conspirer, puisqu'il prit part à un complot contre l'agent Burnel, à la suite duquel il manqua bien de perdre la vie aux dessèchements de marais.

Tandis que Pitou et ses compagnons souffraient ou mouraient, Bonaparte faisait à son profit la révolution que, si souvent, les royalistes avaient tentée contre le gouvernement jacobin, et rapportait les décrets de déportation. Pitou revint donc en France. Dans les premiers jours du mois de septembre 1800, nous le voyons arriver à Paris, et, le cœur rempli de joie, s'en aller chez sa fiancée. Hélas ! elle était morte. Son cœur meurtri ne devait plus connaître le bonheur; aussi bien son esprit, sa verve étaient restés avec sa bonne étoile dans les brouillards pestilentiels de la Guyane. Désormais sa vie ne sera plus qu'une lutte maladroite et malchanceuse contre la fortune. Il avait écrit une relation de son voyage forcé à la Guyane et comptait en retirer quelque argent; il n'aboutit qu'à faire saisir son œuvre et à s'ouvrir les portes de Sainte-Pélagie; si la peine de déportation était remise, il ne lui en fallait pas moins, paraît-il, purger en prison sa condamnation. Il y demeura quinze mois. Bonaparte le gracia enfin, en disant à Treilhard, qui représentait Pitou comme un royaliste dangereux : « Plaise à Dieu que tous ceux qui me servent aient pour moi autant d'énergie qu'il en a montré au service des Bourbons ! »

Pitou put alors publier son livre qui eut deux éditions, encore que sa valeur littéraire soit mince; l'argent qu'il en retira lui permit de conclure des arrangements avec les créanciers du 18 fructidor et de prendre une boutique de libraire. Il se maria même, publia ses chansons d'autrefois et..... fit faillite. On dit même qu'il se grisait. Le pauvre homme se trouva un moment dans un état désespéré; ce fut la bienfaisance impériale qui le sauva de la banqueroute en déboutant de leurs réclamations un certain nombre d'usuriers. Ange Pitou en fut reconnaissant à Napoléon (1); depuis longtemps, du reste, il ne conspirait plus, et c'est en témoin qu'il assista aux événements de 1814.

Le retour des Bourbons le combla de joie et lui donna à espérer la fin de ses tourments et la récompense de ses travaux. Voulant le fêter à sa manière, il fit imprimer un gros livre, l'*Urne des Stuarts et des Bourbons*, lourde et indigeste composition sans queue ni tête, peu propre à rappeler le spirituel pamphlétaire de 1797. Sa malechance voulut que la première édition ne pût voir le jour, Napoléon étant survenu inopinément. Pitou fut même envoyé à Orléans et dut y demeurer pendant les Cent Jours.

Louis XVIII (2) rentré une seconde fois, il revint à Paris au plus vite, et, tout en préparant une seconde édition de son livre, en même temps qu'il commençait à faire valoir ses titres à la reconnaissance royale. Son dévouement et ses sacrifices l'avaient méritée, certes! Présenté à Louis XVIII, il obtint dès 1815 une pension de 2100 francs, et ne vit là, bien entendu, qu'une avance sur sa créance, qui se montait à 545 000 francs, selon le rapport des commissaires de 1825, ou même à 1 525 000 d'après le comte Daru en 1828, sans que l'on puisse bien apprécier les raisons de la différence existant entre ces chiffres.

(1) Napoléon, voir *Contemporains*, nos 176-181.
(2) Louis XVIII, voir *Contemporains*, n° 236.

On eût souhaité voir Louis XVIII prendre cette affaire en main et dédommager aussitôt de ses peines et de ses sacrifices un vaillant serviteur. Les choses ne se passèrent point ainsi, car le roi n'avait pas les fonds nécessaires, et le règlement des comptes de Pitou incomba à des administrations méticuleuses et défiantes, qui exigeaient de lui des documents impossibles à fournir, le renvoyaient de bureaux en bureaux et de semaines en semaines. Les lettres dont il harcelait le roi, les ministres et leurs subordonnés, les livres qu'il publiait sans relâche. dans un style emphatique, souvent ridicule et incompréhensible, mais remplis de curieux renseignements, le refus de sa pension ne faisaient qu'embrouiller les choses.

Pour comble de malheur, l'assassinat du duc de Berry (1) vint donner à Pitou l'occasion de s'engager follement dans une série de discussions, de publications et de procès à propos d'une affaire à la fois lamentable et grotesque, l'identité du lit sur lequel l'infortuné prince avait rendu le dernier soupir. Pendant près de quatre années, il se passionna pour ce débat, au grand déplaisir de la famille royale, irritant tout le monde, et se faisant un ennemi du vicomte de la Boulaye, de qui dépendait précisément en grande partie la bonne marche de ses affaires. Tourmenté par ses créanciers, il ne cesse cependant de protester et de réclamer. En vain une commission royale, réunie en 1828, reconnut la légitimité de sa créance; en vain le comte Daru (2), en 1825, confirma sa décision, attesta la volonté du roi d'obtenir au plus tôt des Chambres un crédit permettant de régler les affaires de cette nature. Alors que Pitou se croyait à la fin de ses peines,

(1) Voir *Contemporains*, n° 131.
(2) Daru, voir *Contemporains*, n° 250.

la révolution de 1830 survint qui remit tout en question. Serait-il plus heureux sous le régime nouveau? La chose était fort peu probable. Il continua néanmoins ses réclamations avec une persévérance infatigable et douloureuse, car son intelligence s'était obscurcie, mais sans plus de bonheur, hélas! Viollet-le-Duc plaida bien sa cause auprès de Louis-Philippe (1), il ne put obtenir que des secours provisoires, qui ne préservèrent point Pitou de la misère, d'autant qu'avec un pénible entêtement le vieillard se refusait à toute transaction. Il tomba dans un tel état d'infortune, qu'à certains jours il dut mendier, et il ne trouva la fin de ses maux que dans la mort, le 8 mai 1846, à l'âge de 79 ans.

Philippe Descoux

En outre de ses pamphlets contre-révolutionnaires, de ses recueils de chansons et de plusieurs notices publiées sous la Restauration, les principaux ouvrages d'Ange Pitou sont: *Voyages à Cayenne, dans les deux Amériques et chez les Anthropophages*, 2 vol. in-8° (1805). — *L'Urne des Stuarts et des Bourbons*, in-8° (1815). — *Analyse de mes malheurs et de mes persécutions depuis vingt-six ans*, in-8° (1816). — *Toute la vérité au roi sur des faits graves touchant l'honneur de la maison de Bourbon*, 2 vol. in-8° (1821). — *Une vie orageuse et des matériaux pour l'histoire*, 3 vol. in-8° (1820).

BIBLIOGRAPHIE

Un coin de l'ancien Dunois, par Coudray, 1869. — *Histoire de la société française sous le Directoire*, par de Goncourt. — *Les rues du vieux Paris*, 1881. — *Mon vieux Paris*, par E. Drumont, 1895. — *Ange Pitou, agent royaliste et chanteur des rues*, par F. Engerand, 1899. — A. Dumas et Simon Boubée ont introduit Pitou dans des romans; C. Lecoq l'a mis à la scène dans sa célèbre opérette: *La Fille de Mme Angot*.

(1) Louis-Philippe, voir *Contemporains*, n° 18.

Imprimerie P. Feron-Vrau, 3 et 5, rue Bayard, Paris, 8e. — Le gérant : E. Petithenry.